

Trame de bilan détaillé de la mise en œuvre du plan d'action territorial Écophyto 2030

Date limite d'envoi : 30 septembre 2028 et 2031 aux adresses ecophyto2030@agriculture.gouv.fr et ecophyto@developpement-durable.gouv.fr

Gabarit indicatif : 20 pages maximum, avec en annexe une fiche de deux pages sur chaque territoire prioritaire.

Région : XXX - Période : XXX

La structure proposée est la suivante :

- I. Rappel succinct du contexte agricole de la région et des priorités du plan d'actions territorial Écophyto 2030
- II. Identification des évolutions du contexte de déploiement du plan, et des modifications des verrouillages sociotechniques au changement à lever
- III. Bilan sur la gouvernance du plan d'actions territorial, sur son évolution le cas échéant, sur la mobilisation des acteurs
- IV. Bilan de l'évolution des indicateurs de suivi du plan et analyse
- V. Bilan sur la mobilisation des crédits en région concourant à la réduction des PPP (bilan financier détaillé en annexe)
- VI. Bilan sur les actions d'animation et de communication
- VII. Bilan sur le dynamisme des collectifs d'agriculteurs
- VIII. Bilan sur les actions relatives à la surveillance biologique du territoire
- IX. Bilan des actions relatives à la formation initiale et continue (dont Certiphyto)
- X. Bilan des actions relatives à la surveillance et à la protection de la santé et de l'environnement, notamment sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable, les territoires à enjeux pour la biodiversité et la protection des riverains
- XI. Bilan des actions relatives à l'exposition des populations et des travailleurs
- XII. Bilan des actions relatives aux jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI)
- XIII. Bilan des actions visant la mobilisation des filières, les acteurs de l'amont agricole et de l'aval. Une étude de l'évolution des certifications des exploitations (notamment AB et HVE) pourra être réalisée.
- XIV. Bilan des actions en matière de techniques alternatives, dont agroéquipements, exploitation de la diversité variétale, solutions de biocontrôle et préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP).
- XV. Bilan des actions visant l'information du public

ANNEXES : fiches de bilan des actions menées sur chaque territoire prioritaire

Cette trame pourra être complétée par des parties supplémentaires si jugé pertinent (exemple : actions relatives au contrôle).

Chaque partie pourra être accompagnée d'un encart « difficultés rencontrées » si opportun.